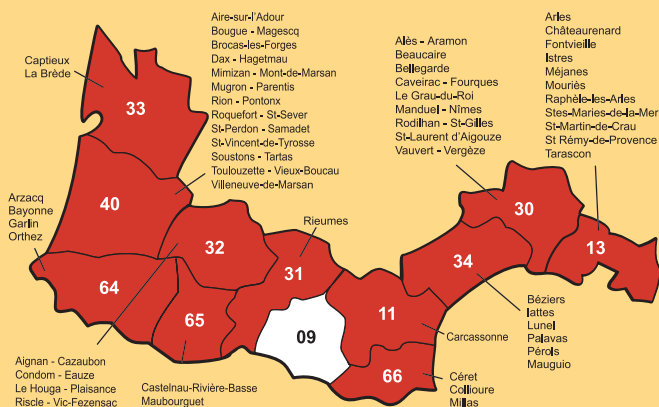




CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- ▶ Ne pas favoriser les entreprises qui sponsorisent la corrida (Ricard, Pastis 51, Listel, Caixa Bank, Société générale, BNP, Caisse d'épargne, Crédit agricole, Société marseillaise de crédit, AXA, Groupama, FNAC, Perrier, KIABI, Carrefour...).
- ▶ Signer les pétitions sur nos trois sites.
- ▶ Tenir des stands et des tables d'information.
- ▶ Vous abonner à notre liste de diffusion gratuite par e-mail et participer aux campagnes en temps réel.
- ▶ Écrire à ceux qui font reculer la civilisation pour faire part de votre mécontentement.
- ▶ Ne plus apporter votre argent aux villes taurines.

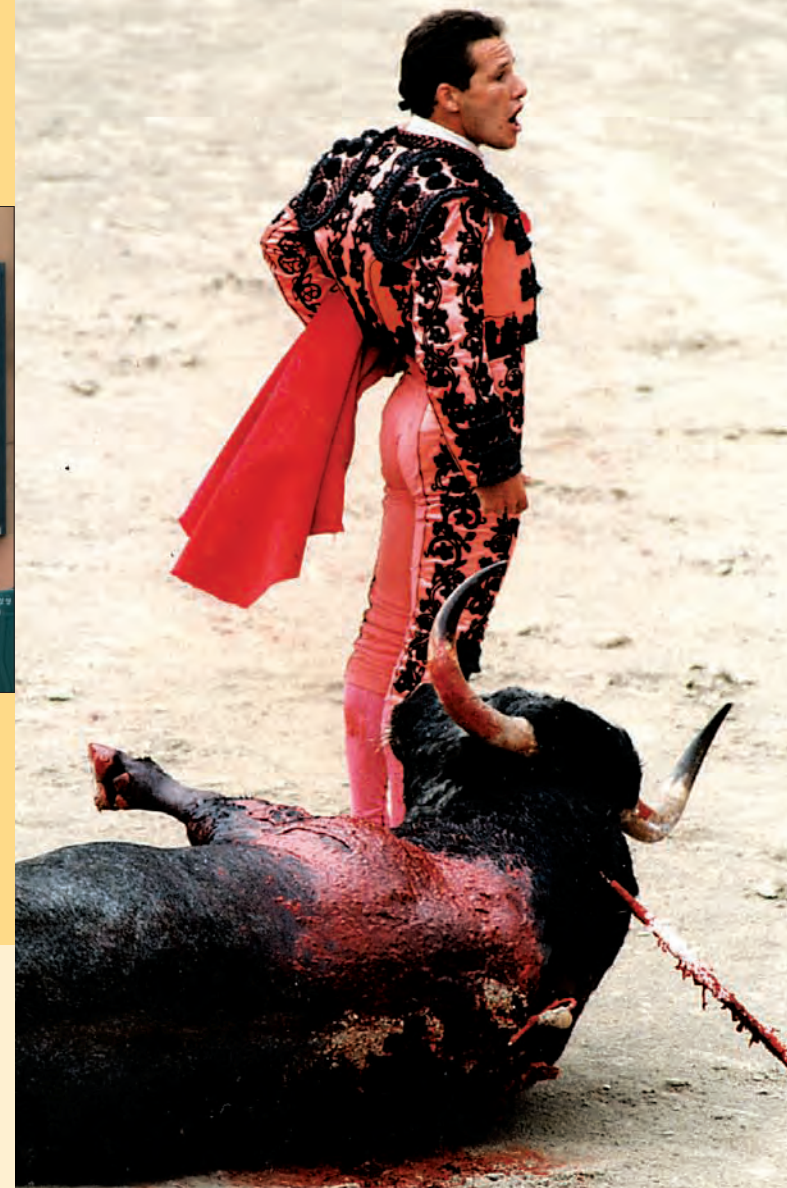


À NOTRE ACTIF

- ▶ La décision d'associations humanitaires (À chacun son Everest, Les paralysés de France, l'Association pour le don d'organes et de tissus et Les Restos du Cœur) de ne plus accepter de fonds provenant de corridas.
- ▶ La mise en œuvre d'une circulaire interdisant la publicité en faveur de la corrida dans les établissements scolaires.
- ▶ L'abandon, de la part de Canal+, des retransmissions régulières de corridas.
- ▶ La renonciation de Céline Dion à la mise en scène d'un matador dans un de ses clips durant sa tournée 2008-2009.
- ▶ L'annulation de corridas à Fontvieille et Arles avec la participation d'enfants toreros (août 2008).
- ▶ La renonciation du consortium du Stade de France à organiser une feria (2002).
- ▶ L'interdiction d'une corrida à Rieumes (2001).
- ▶ L'interdiction du « taureau à la corde » (avril 2000).
- ▶ La condamnation du directeur des arènes de Nîmes pour infraction à la législation du travail (juin 1997).
- ▶ La renonciation de plusieurs entreprises (Havas, Banque populaire, Cybercartes, Sogeres, Eau Écarlate, Canon, Easyjet, Interflora, Intermarché, Pepsico, Zippo, Lee Cooper) à utiliser l'image de la corrida comme support publicitaire.



CORRIDA ?



OUI, JE PARTICIPE AUX ACTIONS DE L'ALLIANCE ANTICORRIDA

Nom : Prénom :

Adresse :

E-mail :@.....

Code postal : Ville :

Cotisation : Adhérent 20 € - Membre bienfaiteur 35 €



ALLIANCE ANTICORRIDA

B.P. 77023 - 30910 NÎMES cedex 2 - Tél. / Fax : 04 66 64 22 97
www.allianceanticorrída.fr - allianceanticorrída@orange.fr

NON MERCI...

LA TORTURE EN SPECTACLE !

La corrida, rite sanglant réprouvé par 73 % des Français, consiste à torturer six taureaux par spectacle. Le picador, monté sur un cheval aux yeux bandés, plante la pointe acérée d'une pique dans le garrot du taureau pour cisailier le ligament de la nuque et contraindre l'animal à baisser la tête.

Le torero y fiche alors six harpons de six centimètres : les banderilles. Enfin, l'animal est mis à mort, au mieux d'un seul coup d'épée. Généralement, il doit être achevé au moyen d'une épée plus courte et d'un poignard.

Mutilations

Certains toreros exigent que les taureaux soient au préalable *afeités*, pour prendre moins de risques tout en gagnant jusqu'à 400 000 € pour une seule prestation ! Cette pratique indigne qui prive l'animal de toute perception spatiale, consiste à scier, à vif, plusieurs centimètres de chaque corne. Pour rendre l'amputation indétectable, le bourreau en reforme ensuite la pointe, à l'aide de résine et d'un chalumeau



Une pratique pourtant légale pour les corridas de « bienfaisance » au profit d'associations comme Aides, Sésame Autisme, Chrysalide, Ciel, La Clé ou la Croix-Rouge !

Combat d'égal à égal ?

Le public est stupéfait de voir ces « fauves » qui font trembler toreros et spectateurs s'affaler, la plupart du temps, dès leur entrée en piste. On comprend mieux quand on apprend que des sédatifs leur ont été administrés et qu'une proportion non négligeable d'entre eux présente des maladies invalidantes (néphrite des deux reins, distomatoses du foie, etc.). Comment, dans ces conditions, oser encore parler de « combat d'égal à égal » ?

Les corridas sont orchestrées pour jouer sur le registre pervers de la séduction : couleurs, fanfare, habit de lumière, dépaysement, tout est mis en œuvre pour occulter la souffrance des taureaux, jusqu'à évoquer fallacieusement « des taureaux que l'on ne tue pas » lors des corridas portugaises. Or, ces taureaux-là sont systématiquement achevés au pistolet à leur retour au toril, loin des regards... Il existe même des écoles de taumachie, subventionnées par l'argent des contribuables, dans lesquelles on enseigne aux enfants l'« art » de tuer en se faisant la main sur du vif.

Économie ? Culture ?

L'argument économique ne tient pas non plus : justifier la cruauté par l'argent reviendrait à remettre en cause l'essence même d'une nation qui se prétend civilisée. Quant à l'alibi culturel, incarné par Goya, Picasso ou Hemingway, il a du mal à tenir face à Victor Hugo, Courteline et Malraux, farouches opposants à ces spectacles de désolation !



Par conséquent, aux matadors qui clament leur amour et leur respect pour le taureau, répondons : on ne tue pas ce que l'on aime !

Courage ?

Enfin, eu égard à leur courage légendaire, rappelons qu'en 1992, à Saint-Sever (Landes), des toreros français ont lâchement massacré les taureaux enfermés dans les corrals. Les organisateurs leur avaient préféré des tueurs espagnols. Condamné en 1994, l'un des assassins, Stéphane Meca, a reçu, en 2006, du député Lachaud, la médaille de l'Assemblée nationale pour l'ensemble de sa carrière. Il est, à ce jour, directeur technique des arènes de Beaucaire. ●

LA CORRIDA en chiffres

- ▶ 73 % des Français sont contre
- ▶ 1 000 taureaux suppliciés par an
- ▶ 50 députés français anticorrída
- ▶ 4 villes antitaurines en France
- ▶ 800 000 € de subventions annuelles
- ▶ 85 villes antitaurines dans le monde



Le taureau à la corde